Informations de base	
2009/2192(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Réglement PE, articles 27, paragraphe 1 et 28, paragraphe 1: remplacement du Président de la Conférence des Présidents des commissions/délégations, interprétation **Subject** 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0112/2009	16/12/2009	Résumé